



## Allocation pour obligations familiales ou de personne à charge

Nom de la personne requérante :

N° de la section locale :

Le SCFP rembourse uniquement les dépenses qui dépassent les frais habituels. (Par exemple : si vos frais habituels sont de 30,00 \$ par jour et que votre participation à l'activité du SCFP vous oblige à déboursier 40,00 \$, vous réclamerez donc les « frais supplémentaires » de 10,00 \$.) Vous pouvez réclamer jusqu'à 50,00 \$ par jour – *les reçus doivent être joints à la demande*. Veuillez indiquer les dates correspondant aux dépenses encourues et les frais quotidiens supplémentaires.

Nom de l'activité ou de la conférence : Congrès du SCFP-Ontario – TORONTO 2009

DATE	COÛT (par jour)
TOTAL	\$

Le chèque doit être fait à l'ordre de : La personne requérante

La section locale

Adresse postale :

Signature de la personne

(1) \_\_\_\_\_

(2) \_\_\_\_\_

*signatures de deux dirigeants de la section locale,  
dont un n'est pas la personne requérante*

Ce formulaire doit être rempli et envoyé au plus tard 30 jours  
suivant les dates correspondant aux frais encourus au :  
SCFP-Ontario  
305, avenue Milner, bureau 801  
Scarborough (ONTARIO) M1B 3V4  
Téléphone : (416) 299-9739 Télécopieur : (416) 299-3480

Chèque n° \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_